L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX: No 66 RUE DE CHARTRES

NOUVELLES-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 16 JUIN.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Suppléant du Président.

M. Jumel, spéditeur des comptes publics de l'Etat, a déclaré hier le présentant de son mandat. Il a voté la composition :

Hon. ALLEN JUMEL, Président d'Etat.
J. P. PEREZ, premier témoin.
J. A. M. LAGROUE, les témoins de livres.
L. E. PERLATA, 2e témoin de livres.
FRANK H. GREEN, } Assistants témoins
JOHN JAY LANE, } de livres.
CH. A. BURNECUT, comptg aux tableaux de dépôts et d'endossements.
J. H. RUMMEY, Jr., comptg aux archives et aux warrants.
J. J. FERNSTON, spécialiste comptg général.
CH. SWILER, messager et commissionnaire.

Requête sur le Bureau.

Le Secrétaire du Trésor a invité le collecteur de la Douane à la Nouvelle-Orléans à se lui présenter sur le rapport de l'agent spécial Evans, qui recommande une réduction du nombre des employés.

Mr King a chargé son député de faire savoir à certains employés qu'on n'aurait plus besoin de leurs services après la date de la notification. Voici la liste des réductions faites par départements :

Département des collecteurs—	
Messager	1
Département des estimateurs—	
Travailleurs	9
Surveillant	1
Charpentier	1
Inspecteurs de jour	4
" de nuit	5
	20

Ces employés ont été payés jusqu'au moment où ils ont été congédiés.

Le collecteur King a adressé au Président et aux membres de la Chambre de commerce de la Nile Orléans une lettre où il les invite à lui signaler les irrégularités qui pourraient exister dans les arrondissements de la Douane. On n'est plaint, dit-il, des opérations du département et on lui a représentées comme opérant en faveur des importateurs. Il ne pensait que la critique est fondée, ces membres de la Chambre de commerce feront bien d'adresser à la commission leurs observations sur ce point ainsi que toutes suggestions qu'ils jugeraient bonnes dans l'intérêt de l'économie.

Addition à la police.

C'est hier matin que, par suite de l'augmentation du nombre des hommes de police, 70 sur 80 sous-maréchaux ont été promus à un service régulier. Cette addition porte la force totale à près de 500 hommes sans qu'il en coûte un cent de plus à l'administration de la ville. La mesure est bonne et ne peut qu'être appréciée.

Un meeting d'opposition contre le système des contrats.

Nous voyons que les ouvriers ont été induits en erreur par la portée du système des contrats appliqué aux travaux publics de la ville, car dans un meeting convoqué par eux vendredi soir, Avenue St. Charles, près de la rue Josephine où se trouve leur Wigwam, ils ont passé quelques résolutions pour engager le Conseil de ville à renoncer à l'ordonnance en question.

Nous disons que les ouvriers ont été induits en erreur à ce sujet, attendu que par l'économie des contrats, la ville pouvant commander plus de travaux qu'auparavant, les contracteurs devront employer plus d'ouvriers que la ville n'en employait elle-même. Ainsi, tout le monde gagnera à ce système. Nous présumons qu'il y avait dans ce meeting, où ne se trouvaient pas réunies plus de 100 personnes, quelques *ratiocinatrices* mécontentes du vote du peuple sur la taxe du chemin de fer du Pacifique, qui ont voulu se permettre un petit moment de rancune en faisant croire aux travailleurs que les propriétaires les abandonnaient dans ce moment de crise.

Ces insinuations sont fausses de tout point, puisqu'au lieu de restreindre les travaux, le système, dernièrement adopté par le Conseil, donnera, par l'économie de l'exécution, le moyen de les multiplier. Les travailleurs ne tarderont pas à s'en apercevoir.

En attendant, les membres du wigwam de la rue St. Charles ont voulu avoir un autre meeting hier matin sur la place Lafayette, mais à cet appel il ne s'est pas rendu plus de 25 à 30 personnes, lesquelles se sont dispersées sans avoir même pensé de mettre aux voix une seule résolution.

Nous conservons les plaintes des ouvriers en ce moment de gêne générale, mais ils se plaindraient bien davantage si, par la taxe, on eut pris à la Nouvelle-Orléans $600,000 par an pour les distribuer dans les déserts de l'Ouest du Nord Ouest de la Louisiane. Cette taxe empêchée la collection de la taxe de ville et les autorités municipales n'auraient jamais pu obtenir leur large et nécessaires améliorations. Ainsi la taxe du chemin de fer aurait suspendre tous les travaux, ceux de la ville comme ceux des particuliers, tandis qu'une situation contraire les fera doubler. Encore une fois, les ouvriers s'en apercevront bientôt.

Guérison de Mamode Folle.

On se rappelle l'attentat commis le 8 mai. Ce jour-là, un italien nommé Mamode Folle, se trouvant dans le voisinage des Casernes, a essayé de la part d'un inconnu quatre coups de revolver et a reçu quatre balles dans le corps. Le Dr Arthur Poincy avait été appelé immédiatement, a prodigué ses soins au blessé et, aidé du Dr Formento qu'il s'était adjoint, a eu le bonheur de le sauver. Mamode Folle, que la gravité de ses blessures paraissait condamner à une mort à peu près certaine, est à cette heure complètement rétabli. Grâce au dévouement et à l'intelligence dont son médecin a fait preuve.

Affaire Johnson.

Le sénateur Sievers a soumis au comité d'enquête la rédaction d'une lettre à l'avocat-général, pour lui dire que les travaux du comité, en somme depuis un mois, avaient été matériellement empêchés par le scellement de certaines livres appartenant au Bureau de l'Auditeur, et pour l'inviter à prendre des mesures qui le forcent à restituer ces livres et ces archives.

La lettre a été approuvée.

Le sénateur Wheeler a été chargé d'adresser une semblable lettre au procureur, pour lui notifier que M. Johnson n'avait pas encore rendu les livres qui manquaient, qu'il n'a fait aucun rapport pour l'année 1876 et que le comité s'est opposé à la cancellation des bons des collecteurs.

Le comité d'enquête reprendra ses séances lundi à 11 heures du matin.

Fredonia.

Louis Rousseau, qui avait été condamné à mort pour avoir tué Cyrus Brignac en mars 1876, et plusieurs autres personnes à diverses fois à ce qu'on rapporte, a été pendu jeudi sur Opelousas. L'exécution a eu lieu en présence de 400 personnes venues de toutes les parties de la paroisse et des paroisses voisines. Rousseau a montré beaucoup de fermeté jusqu'à la fin et obtenu une brève allocution adressée à la multitude il a constaté le mérite de son châtiment, en exprimant l'espoir qu'il serait pardonné. La chute ayant disloqué son cou, Rousseau est mort presqu'instantanément.

Démégrition.

Le comité d'enquête sur les affaires de la Douane espère finir ses travaux sous peu de jours. D'après les bruits qui ont transpiré, il paraîtrait qu'il n'a fait aucune recommandation pour la réduction du nombre des employés dans le service de la Douane ; il n'a pas même suggéré le renvoi d'un seul. Du reste, nous serons bientôt informés de tout sur ce point par le comité lui-même qui compte publier un rapport complet sur les matières soumises à son investigation.

Biens retrouvés.

Il y a quelques semaines, cinq jeux de joyaux classiques furent enlevés à la compagnie de pompiers No 3 et emportés par Lefonche. Les bijoux furent ensuite rapportés à la Nouvelle-Orléans et vendus à Mr Schwartz, rue des Magasins, près de la rue Julia. Mr T. J. Naven fit un affidavit devant le juge Smith, lorsque Schwartz d'avoir acquis des articles volés quand il le savait. L'officier de cour Boyle, avec un mandat de perquisition de retrouvé les bijoux. Mr Schwartz a été traduit devant le juge Smith et a été relaxé sur un cautionnement de $500.

Vol et arrestation.

Samedi matin, sur les 9 heures, un nommé Henry Wawer, alias Parker, est entré dans le café de John Tornelli, No 175 rue d'Orléans, et pendant que le maître d'hôtel dans une chambre de derrière, il sauta sur le comptoir et vola Parquet que le tiroir contenait. M. Tornelli le découvre et veut Parker, mais prompt comme le vent, Parker retraverse le comptoir en sautant et s'échappe dans la rue. L'alarme est donnée, on crie au voleur ! et l'officier Collins entrave le malfaiteur et le conduit au poste de Quartième Fraulnet où il est écroué.

Vol.

Le fer, samedi matin vers deux heures, a pris dans une pâtisserie de Poète en bois, inoccupée, étendu sur des bois, sur le bord de la rue Poète, et appartenant à de vieux bois neuvaux bâtard, et l'a détruite entièrement. Perte [illegible]

Grand vendredi.

L'agent de notre Dooling rapporte qu'il a trouvé hier matin, vers 2 heures du matin, le corps d'un homme de couleur dans la rue St. Philippe, près de Chartres.

Vol.

[illegible] détournés a été commis vendredi [illegible] de M. E. V. [illegible] de la rue de la [illegible] voleurs qui n'ont pas [illegible] pénétré dans le magasin [illegible] qui, par négligence, [illegible] ouverte. Le valeur totale des vêtements volés n'excède pas cinquante piastres.

TEMPERATURE—9 juin 1877.

Thermomètre de C. Bernard, opticien.

	Pelouse	Gentilly
6 du matin	78	[illegible]
2 P. M.	86	[illegible]
6 P. M.	82	[illegible]
10 P. M.	78	[illegible]

FRANCE.

LE MESSAGE DE MAC-MAHON.

Messieurs les sénateurs,
Messieurs les députés.

"J'ai été appelé par le ministère que j'ai choisi M. d'abord Simon et en formant un nouveau.

"Je dois vous faire l'exposé dégagé des motifs qui m'ont amené à prendre cette décision.

"Vous savez tous avec quel enthousiasme le 25 février 1876, pour ch l'assemblée nationale a donné à la France une constitution républicaine. J'ai observé scrupuleusement le pouvoir qui m'est confié toutes les prescriptions de cette loi fondamentale.

"Après les élections de l'année dernière, j'ai voulu choisir pour ministres les hommes que je supposais être en accord de sentiments avec la majorité de la chambre des députés.

"J'ai formé, dans cette pensée, successivement deux ministères.

"Le premier avait à sa tête M. Dufaure, vétéran de nos assemblées politiques, l'un des auteurs de la constitution, aussi estimé par la loyauté de son caractère qu'illustre par son éloquence.

"M. Jules Simon, qui a présidé le deuxième, attaché de tout temps à la forme républicaine, voulait, comme M. Dufaure, la concilier avec tous les principes conservateurs. Malgré le concours loyal que je leur ai prêté, il l'en, si l'autre de ces ministres n'ont pu réunir dans la chambre une majorité solide. M. Dufaure a volontairement ajourné, l'année dernière, dans la dernière discussion du budget, de prévoir les innovations qu'il regardait justement comme très fâcheuses.

"Le même échec devait résurvir au président du dernier cabinet sur des points de législation très graves au sujet desquels il était tombé d'accord avec moi, qu'aucune modification ne devrait être définie."

"Après ces deux tentatives également défendues de succès, je ne pouvais faire un pas de plus dans la même voie sans faire appel où demander appui à une autre fraction du parti républicain, celle qui croit que la République ne peut s'affermir sans avoir pour complément et pour couronnement la modification radicale de toutes nos grandes institutions, administrations judiciaires, financières et militaires.

"Ce programme est bien connu. Ceux qui le professent sont d'accord sur tout ce qu'il contient; ils ne diffèrent entre eux que par les moyens appropriés et le temps opportun pour l'appliquer.

"Ni mes conscience, ni mon patriotisme ne me permettent de m'associer même de loin et pour l'avenir au triomphe de ces idées."

"Je ne les crois opportunes ni pour aujourd'hui, ni pour demain, ni à quelque époque qu'elles dussent prévaloir.

"Elles n'engendreraient que le désordre et l'abaissement de la France. Je ne veux pas en tenter l'application moi-même, ni en faciliter l'essai à mes successeurs."

"Tant que je serai dépositaire du pouvoir, j'en ferai usage dans toute l'étendue de ses limites légales, pour m'opposer à ce que je regarde comme la perte de mon pays."

"Mais je sais convaincu que le pays pense comme moi.

"Ce n'est pas le triomphe de ces théories qu'il a voulu aux élections dernières; de n'est pas ce que lui ont annoncé ceux qui se prévalaient de mon nom et en définitive résolu à soutenir mon pouvoir.

"S'il était interrogé de nouveau et de manière à prévenir tout malentendu, il répondrait, j'en suis sûr, cette confiance.

"J'ai donc dû choisir, et d'être mon droit constitutionnel, des conseillers qui pensent comme moi sur ce point qui est en réalité le seul en question.

"Je n'en reste pas moins, aujourd'hui comme hier, fermement résolu à respecter et à maintenir les institutions qui sont l'oeuvre de l'assemblée de qui je tiens le pouvoir et qui ont constitué la République.

"Jusqu'en 1880 je suis le seul qui pourrait proposer un changement.

"Je ne tenterai rien de ce genre; tous mes conseillers sont, comme moi, décidés à pratiquer loyalement les institutions et impossibles d'y porter aucune atteinte.

"Je livre ces considérations à vos réflexions comme au jugement du pays.

"Pour calmer l'émotion qu'ont causée les derniers incidents, je vous inviterai à suspendre vos séances pendant un certain temps.

"Quand vous les reprendrez, vous pourrez vous mettre, toute autre affaire sommée, à la discussion du budget, qu'il est si important de mener bientôt à terme.

"D'ici là, mon gouvernement veillera à la paix publique."

"Au dehors, il ne souffrirait rien qui la compromette, au dehors elle sera maintenue, j'en ai la confiance, malgré les agitations qui troublent une partie de l'Europe, grâce aux bons rapports que nous entretenons et que nous voulons conserver avec toutes les puissances, et à cette politique de neutralité et d'abstention qui vous a déjà exposée tout récemment et que vous avez confirmée par votre approbation unanime.

"Sur ce point aucune différence d'opinion ne s'élève entre les partis; ils veulent tous le même but par le même moyen.

"Le nouveau ministère pense exactement comme l'ancien, et, pour attester cette conformité de sentiments, la direction de la politique étrangère est restée dans les mêmes mains.

"Des imprudences de paroles ou de presse compromettraient cet accord que nous voulons tous, l'emploierais pour les réprimer les moyens que la loi met en mon pouvoir, et pour les prévenir je fais appel au patriotisme qui, Dieu merci, ne fera défaut en France à aucune classe de citoyens.

"Mes ministres vont vous donner lecture du décret qui, conformément à l'article 3 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, ajourne les chambres pour un mois."

—Le *Temps* a publié sur l'alcoolisme un remarquable article, dans lequel il s'occupe, avec compétence, des différentes liqueurs appelés apéritifs et que l'on absorbe sous prétexte de s'ouvrir l'appétit ;

L'absinthe, dit-il, agit non seulement par l'alcool, mais par son essence propre qui, même à faible dose, constitue un poison redoutable. Elle devrait être absolument proscrite de l'alimentation publique. Ce que M. Charles Richet ne dit pas, c'est que l'absinthe est peut être plus redoutable encore mélangée d'eau qu'à l'état pur. Mêlée ici il faut bien s'entendre. De l'absinthe très diluée peut journir, pendant les chaudes journées d'été, une boisson agréable et inoffensive.

Ce qui est mauvais, c'est le précipité savamment obtenu, c'est la "perle" dont ces dégustateurs actuels sont si fous quand ils l'ont obtenue à l'aide de mixtures préparations. Le bitter, le vermouth, sans être aussi nuisibles, ne valent guère mieux pour la santé et ne produisent sur l'estomac qu'une excitation factice : cela tient en partie à ce que ces liqueurs sont l'objet de fraudes innombrables.

En résumé, je ne connais guère pour les Parisiens qu'un apéritif infaillible; c'est d'aller, avant leur dîner, à vélo, à l'arc de l'Etoile et d'en revenir de la même façon.

Que tous les buveurs d'absinthe méditent ceci cette page !

UNE SUCCESSION DE DOUZE MILLIARDS — Le 25 février 1601, décédait à La Haye, Thibbendi Metzger de Walbaum, lieutenant général de la cavalerie hollandaise et gouverneur de Bréda, laissant une fortune immobilière de 240 millions. Guillaume d'Orange, en homme positif et en qualité de baron de Bréda, invoqua le droit d'aubaine et la législation alors en vigueur dans les Pays-Bas pour prendre possession de la succession "jusqu'à ce que l'on sache si le défunt avait laissé un testament."

Or, paraît-il, le général avait parfaitement laissé un testament instituant héritiers, ses huit frères et sœurs ; mais celui-ci ne fut produit qu'en 1704, et Guillaume III déclara que la succession lui était dévolue *juri fisci*.

Dès 1701, des parents de l'hibbendi Metzger adressèrent une première requête aux Etats généraux, et en 1704, n'ayant rien obtenir amiablement, ils prirent la voie judiciaire et attaquèrent devant la Cour supérieure de Hollande les prédécesseurs et conseillers du conseil des domaines et des comptes, désintéressés de la succession.

En 1773, jugement de rejet, déclarant qu'il y avait prescription, en 1775, appel en cassation; en 1777, nouvelle confirmation, mais fondée, cette fois, sur ce que seulement la qualité des héritiers n'était pas suffisamment prouvée. En 1782, après la découverte du testament, par l'organe des représentants du peuple batave, les héritiers forment appelés à se faire connaître.

En 1820, les ambassadeurs d'Autriche et de Bavière s'occupèrent de la question dans l'intérêt de leurs nationaux intéressés, les invitant à établir leur généalogie. En 1828, nouvelle requête des héritiers qu'en 1843 la haute cour des Pays-Bas rejeta en invoquant l'arrêt de 1773, sans faire mention de celui de 1777. Nouvel appel en 1845, nouvelle confirmation définitive en 1844.

Enfin, en 1874, dernière action judiciaire des héritiers, en vue d'échapper à la prescription trentenaire.

Aujourd'hui les héritiers ont constitué à Saint-Louis (Alsace), un comité chargé de poursuivre, par la voie diplomatique, la reconnaissance de leurs droits, et ils viennent de se comité vient d'adresser une pétition aux Chambres impériales et américaines, afin de pouvoir agir à la Haye, les représentants de leurs pays.

L'affaire a quelque importance, puisqu'il y a sous que les 240 millions du général Thibbendi Metzger, par suite de la multiplication des intérêts composés, portent 12 années et demi — les calculs sont faits — à 12 milliards 180 millions 800,000 francs. Mais, tout que soit le sort de l'héritage des héritiers, il est certain qu'en jouissant de la fortune comprise de cette capitalisation : tout l'or du monde n'y suffirait point.

[illegible] de déjeuner un littérateur connu [illegible] qu'on a d'orthographe.

[illegible] qui vous surprend ? Et X... on ne sait rien aux mains. [illegible] pour bien [illegible]

Dépêches TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

LA GUERRE EN ORIENT.

Critique Russe anglaise.

Londres, 9 juin—Une dépêche de Pétersbourg dit que l'opinion publique russe blâme les Anglais.

Combats dans la Bessarabie.

Les Turcs ont quitté Kalafat pour Nicopolis, l'ont allant les rejoindre le Tchernaya, Plevna, commandant les Bulgares Pleven, occupant les positions abandonnées du général Valievitch, avec une détachement de cavalerie.

Les Turcs occupent cet été repoussés par Kalafat ; mais ils ont pillé, brûlé et massacré dans le village de Vardanka qui a un temps jusqu'à la pente Dogo.

Les Turcs ont quatre mille hommes et un Monténégrins six cents.

Le général Gourko, qui pillait à Gorgovo a rencontré le général Sonin et a fait repasser jusqu'à Mancovitzen, où cela a duré un mois. Gourko le chassée de Gorgovo, occupant Pavrada de Gorgovo Pradka par derrière, il est parvenu qu'il attaquera le général Sonin avant de marcher sur le général Valievitch.

On apprend que l'Europe que le prince Militza a envoyé des renforts aux Monténégrins, et que ceux-ci ont pris possession de Prapatka, à Pentatrodi de la pente Dogo. Les Monténégrins ont pu facilement empêcher Suliman Pacha, de les vitailler la place. On dit que le Monténégrins que va dans envahi par un bataillon entre Gurrada, à un endroit où on ne s'y attendait guère c'est-à-dire près de Suliman. Ce rapport est certainement exact, car tous les bulletins turcs en parlent.

Les opérations en Asie.

Moukhtar Pacha a envoyé une division pour couper toute communication entre Poti et le centre de l'armée russe.

Les journaux turcs affirment que Moukhtar Pacha a quitté Varna avec l'armée russe dans l'intention de bombarder Odessa.

Une division russe d'Ardahan est arrivée à Ardanach. Le gouverneur d'Ardahan et quatre bataillons de l'infanterie garnison sont arrivés à Erzeroum.

Le gouverneur sera jugé par une cour martiale.

Il y a eu une escarmouche avec l'avant-garde de l'aile droite de l'armée russe à Kurpan.

Il n'y a pas de nouvelles de Kars.

Une dépêche de Constantinople à Pétersbourg de hier, en date d'hier, et une dépêche d'Erzeroum, en date du 6, annoncent que les Monténégrins commencent éprouvent.

La loi martiale en Roumanie.

La loi martiale a été proclamée en Roumanie principalement à cause des chemins de fer, et les chemins de fer devront sous le contrôle des autorités militaires.

Les télégrammes relativement aux opérations militaires seront suspendus.

Une dépêche de Vienne au Telegraph dit que le Russie n'a pas seulement l'intention d'occuper la Bulgarie, mais prétend garder pendant trois ans le village d'Adrianople.

On rapporte que les Russes ont tenté de traverser le Danube en force à Nikopolis et à Sistova, vendredi, mais qu'ils ont été repoussés.

Préparatifs de l'Allemagne.

Londres, 9 juin.—Une dépêche de Berlin à la Pall Mall Gazette dit que l'opinion allemande de plus en plus ouvertement partie pour la Méditerranée, a pour l'entre de se rendre aussi vite que possible près de Constantinople ; rendu qu'on s'occupe de former une second escadre de renfort de sept navires cuirassés. L'animosité se prépare à arrêter d'autres marins. Pourquoi apparemment à la marine n'a le droit de quitter ses ports.

L'attitude de l'Autriche.

Londres, 9 juin.—Une dépêche de Pesth à l'agence de Reuter, dit que Hans Szmongi a annoncé qu'il ferait une interpellation au gouvernement, relativement à la politique en Orient. Il désire savoir si une convention existe entre l'Autriche-Hongrie et aucun des belligérants, et si le gouvernement a en vue une annexation ou une occupation de territoire.

Un bulletin de Mouktar Pacha.

Constantinople, 9 juin—Mouktar Pacha a télégraphié d'Erzeroum que les Russes avaient retraité d'Olti à Pemak. Il n'y a pas eu d'engagement.

WASHINGTON.

Les prétentions du ministre de Mexique.

Washington, 9 juin.—Le ministre Mariscal, ambassadeur du Mexique à Washington, après avoir adressé une protestation officielle, relativement à l'ordre donné au général Ord de traverser la frontière pour se mettre à la poursuite des maraudeurs, a eu une longue entrevue avec le président de l'Hôtel-de-Ville. M. Evarts a déclaré au ministre Mariscal que son anxiété n'était pas fondée, parce que dans le cas où le général Ord traverserait la frontière en poursuivant ses voleurs, il serait obligé de faire une nouvelle déclaration de neutralité et d'abstention qui vous a déjà exposée tout récemment et que vous avez confirmée par votre approbation unanime.

"Sur ce point aucune différence d'opinion ne s'élève entre les partis; ils veulent tous le même but par le même moyen.

"Le nouveau ministère pense exactement comme l'ancien, et, pour attester cette conformité de sentiments, la direction de la politique étrangère est restée dans les mêmes mains.

"Des imprudences de paroles ou de presse compromettraient cet accord que nous voulons tous, l'emploierais pour les réprimer les moyens que la loi met en mon pouvoir, et pour les prévenir je fais appel au patriotisme qui, Dieu merci, ne fera défaut en France à aucune classe de citoyens.

"Mes ministres vont vous donner lecture du décret qui, conformément à l'article 3 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, ajourne les chambres pour un mois."

Les intrigues des politiciens.

T. E. Stamps, James D. Kennedy, Louis M. Kenner et A. M. Newman, membres du comité chargé de représenter à Washington les intérêts des hommes de couleur de la Louisiane, ont écrit au Président pour lui dire que le sénateur Dumont avait recommandé Pitkin de son propre chef et sans l'autorisation du comité dont il fait partie.

Ils ne déplorent eux en faveur de colonel Jack Wharton.

Les membres du comité refusent de rapporter ce que le Président leur a dit publiquement à la correspondance entre Hunter et McCrary, dans laquelle Pitkin est impliqué.

Il paraîtrait qu'il a été question de la place d'agent de district en Louisiane. Quelques membres du comité prendraient pour Beckwith, mais comprennent que le Président désirait nommer Leonard, ils ont pensé qu'il valait mieux céder.

Indications atmosphériques.

Washington, 9 juin — Pour les Etats à l'Ouest du Golfe, hausse du baromètre, vent du nord et pluies locales suivies d'un temps clair.

Des signaux de précaution ont été demandés pour Galveston et pour Indianola.

Le choléra à la frontière de Texas.

Matamoros, 8 mai. — La *Sentinelle* de Brownsville, Texas, rapporte qu'une maladie, qui ressemble au choléra, s'est déclarée parmi les troupes, aux environs de Rinaguil. La maladie commence par une attaque de diarrhée et par de violentes coliques. Le malade meurt en huit ou douze heures de la maladie et six sont morts.

Il y a eu plusieurs cas également à Brownsville. Rien ne prouve encore que ce soit le choléra asiatique, mais c'est quelque chose de plus grave que le choléra provenant de l'abus des fruits verts.

L'Ouragan de Galveston.

Galveston, 9—On ne supposait pas d'abord que personne eut perdu dans l'ouragan de Galveston, mais on découvre, au milieu des décombres du magasin de Blum, on a trouvé un trous enfoncé sous tête et sans bras. Comme personne n'a disparu depuis cette époque, il est impossible d'identifier l'individu.

Presque toutes les voutes ont résisté à l'ouragan et ont été trouvées intactes avec les livres et les valeurs qui y avaient été déposés.

Les commerçants dont les maisons qui été détruites ont proposé de reprendre rapidement les affaires.

CAROLINE DU SUD.

Columbia, 9 juin.—L'assemblée générale a adopté une résolution, autorisant un comité à siéger après l'ajournement pour rechercher des moyens employés par Hampton pour être élu au Sénat des Etats-Unis.

La législature s'est ajournée à minuit hier soir.

Pendaison en Virginie.

Richmond, 9—Jack Plasmate, coulieur, a été pendu.

BULLETIN MARITIME.

Nouvelle-Orléans, 9 juin, 6 P. M.—Pas d'arrivage. Parti le navire John Watt, par le barre le navire Lancaster.

Port Eads, 9 juin—6 P. M.—Arrivé le navire Emperor Norman Cuzco, de Porto Rico, à J. E. Byrnes. Rien de départ.

Les Bourses de Londres.

Londres, 9 juin—L'argent a été facile à la Bourse pendant la quinzaine, et le mouvement des affaires a été insignifiant. Les spéculations d'automne n'ont pas pour résultat de donner une tendance à la hausse pour les valeurs les plus sûres.

Cette tendance est due spéculations des joueurs à la baisse, qui ont dû faire leurs opérations.

Les valeurs de prêt, occupation les plus [illegible] à [illegible] [illegible] [illegible]